

***Agence mondiale antidopage***

***Lausanne***

***Rapport  
de l'organe de révision  
au Conseil de fondation  
sur les comptes annuels 2017***

# ***Rapport de l'organe de révision au Conseil de fondation de Agence mondiale antidopage***

***Lausanne***

## ***Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels***

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels ci-joints de l'Agence mondiale antidopage, comprenant le bilan, l'état des activités, le tableau de financement, l'état du résultat global et du mouvement des fonds propres et l'annexe pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2017.

### ***Responsabilité du Conseil de fondation***

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux International Financial Reporting Standards (IFRS), aux dispositions légales, à l'acte de fondation ainsi qu'aux règlements, incombe au Conseil de fondation. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil de fondation est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

### ***Responsabilité de l'organe de révision***

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses ainsi qu'aux International Standards on Auditing. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.

### ***Opinion d'audit***

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2017 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats en conformité avec les International Financial Reporting Standards (IFRS) et sont conformes à la loi suisse, à l'acte de fondation ainsi qu'aux règlements.

## ***Rapport sur d'autres dispositions légales***

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 83b al. 3 CC en relation avec l'art. 728 CO) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 83b al. 3 CO en relation avec l'art. 728a al. 1 chiff. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil de fondation.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

PricewaterhouseCoopers SA

Pierre-Alain Dévaud  
Expert-réviseur  
Réviseur responsable

Raphaël Marclay  
Expert-réviseur

Lausanne, le 17 mai 2018

Annexe:

- Comptes annuels (bilan, état des activités, tableau de financement, état du résultat global et du mouvement des fonds propres et annexe)

## Agence mondiale antidopage

### Bilan au 31 décembre 2017

(en francs suisses avec montants en dollars américains audités à titre d'information complémentaire – note 2a)

	Note	2017 USD	2016 USD	2017 CHF	2016 CHF
<b>Actifs</b>					
<b>Actifs courants</b>					
Liquidités	4	14 105 442	16 287 385	13 767 574	16 589 027
Placements disponibles à la vente	5b	6 871 886	6 613 134	6 707 284	6 735 609
Comptes débiteurs	6	928 491	739 403	906 251	753 097
Autres actifs courants	7	2 157 995	2 046 849	2 106 305	2 084 757
		<u>24 063 814</u>	<u>25 686 771</u>	<u>23 487 414</u>	<u>26 162 490</u>
<b>Actifs non courants</b>					
Placements disponibles à la vente	5b	13 785 312	10 907 720	13 455 112	11 109 731
Immobilisations corporelles	8	947 796	1 007 691	925 093	1 026 353
Immobilisations incorporelles	9	5 581 483	4 221 307	5 447 790	4 299 486
		<u>20 314 591</u>	<u>16 136 718</u>	<u>19 827 995</u>	<u>16 435 570</u>
<b>Total des actifs</b>		<b>44 378 405</b>	<b>41 823 489</b>	<b>43 315 409</b>	<b>42 598 060</b>
<b>Passifs et fonds propres</b>					
<b>Passifs courants</b>					
Créanciers		1 836 841	2 042 683	1 792 843	2 080 513
Charges à payer	10	1 608 213	2 106 871	1 569 691	2 145 890
Contributions reçues d'avance		12 835 648	12 072 172	12 528 196	12 295 749
		<u>16 280 702</u>	<u>16 221 726</u>	<u>15 890 730</u>	<u>16 522 152</u>
<b>Fonds propres</b>					
Capital de fondation	11	4 006 500	4 006 500	5 000 000	5 000 000
Différences de conversion cumulées		-	-	(8 476 336)	(7 528 244)
Réserve pour les litiges	12a	1 500 000	1 500 000	1 464 071	1 527 780
Réserve d'opération	12b	2 900 000	2 400 000	2 830 536	2 444 448
Gains cumulatifs (pertes) sur les placements disponibles à la vente		(20 727)	53 180	(20 231)	54 166
Excédent des revenus sur les dépenses reporté		19 711 930	17 642 083	26 626 639	24 577 758
		<u>28 097 703</u>	<u>25 601 763</u>	<u>27 424 679</u>	<u>26 075 908</u>
<b>Total des fonds propres</b>		<b>28 097 703</b>	<b>25 601 763</b>	<b>27 424 679</b>	<b>26 075 908</b>
<b>Total des passifs et des fonds propres</b>		<b>44 378 405</b>	<b>41 823 489</b>	<b>43 315 409</b>	<b>42 598 060</b>

Les notes 1 à 20 font partie intégrante des présents états financiers.

## Agence mondiale antidopage

### État des activités pour l'exercice arrêté le 31 décembre 2017

(en francs suisses avec montants en dollars américains audités à titre d'information complémentaire – note 2a)

	Note	2017 USD	2016 USD	2017 CHF	2016 CHF
<b>Revenus</b>					
Contributions annuelles	13	29 778 170	27 930 920	29 396 444	27 447 392
Subventions	14	1 873 783	1 729 469	1 849 763	1 699 529
Autres revenus	15	306 320	300 067	302 393	294 872
<b>Total des revenus</b>		<b>31 958 273</b>	<b>29 960 456</b>	<b>31 548 600</b>	<b>29 441 793</b>
<b>Dépenses opérationnelles</b>					
Salaires et autres charges de personnel	16	12 354 499	10 764 158	12 196 127	10 577 813
Frais de voyage et de logement		3 432 940	3 297 416	3 388 933	3 240 333
Information et communication		120 202	103 123	118 661	101 338
Frais de tests		838 475	987 448	827 727	970 354
Frais d'accréditation		265 146	339 027	261 747	333 158
Subventions de projets de recherche	17	2 486 054	3 372 053	2 454 185	3 313 677
Autres subventions		214 048	312 581	211 304	307 170
Éducation		78 528	65 861	77 521	64 721
Frais de consultants sur les projets		3 510 477	3 993 614	3 465 476	3 924 478
Loyers		841 339	783 069	830 554	769 513
Frais administratifs		2 406 300	2 367 447	2 375 454	2 326 463
Frais informatiques		1 422 904	1 418 843	1 404 664	1 394 281
Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles		2 209 737	1 997 623	2 181 410	1 963 041
Dévaluation d'immobilisations incorporelles		-	1 350 316	-	1 326 940
<b>Total des dépenses opérationnelles</b>		<b>30 180 649</b>	<b>31 152 579</b>	<b>29 793 763</b>	<b>30 613 280</b>
<b>Excédent des revenus sur les dépenses (des dépenses sur les revenus) avant produits financiers (charges)</b>		<b>1 777 624</b>	<b>(1 192 123)</b>	<b>1 754 837</b>	<b>(1 171 487)</b>
<b>Produits financiers (charges)</b>					
Intérêts		480 165	412 879	474 011	405 731
Gains à la cession de placements disponibles à la vente		76 356	-	75 377	-
Frais bancaires		(149 045)	(140 633)	(147 135)	(138 198)
Gains de change nets		384 747	190 446	379 815	187 149
		<b>792 223</b>	<b>462 692</b>	<b>782 068</b>	<b>454 682</b>
<b>Excédent des revenus sur les dépenses (des dépenses sur les revenus) de l'exercice</b>		<b>2 569 847</b>	<b>(729 431)</b>	<b>2 536 905</b>	<b>(716 805)</b>

Les notes 1 à 20 font partie intégrante des présents états financiers.

## Agence mondiale antidopage

### Tableau de financement pour l'exercice arrêté le 31 décembre 2017

(en francs suisses avec montants en dollars américains audités à titre d'information complémentaire – note 2a)

	2017 USD	2016 USD	2017 CHF	2016 CHF
<b>Activités opérationnelles</b>				
Excédent des revenus sur les dépenses (des dépenses sur les revenus) de l'exercice	2 569 847	(729 431)	2 536 905	(716 805)
Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles	2 209 737	1 997 623	2 181 410	1 963 041
Intérêts	(480 165)	(412 879)	(474 011)	(405 731)
Gains à la cession de placements disponibles à la vente	(76 356)	-	(75 377)	-
Dévaluation d'immobilisations incorporelles	-	1 350 316	-	1 326 940
Variation des				
Comptes débiteurs	(189 088)	(368)	(186 664)	(362)
Autres actifs courants	(81 623)	137 680	(80 577)	135 296
Créanciers	(150 733)	501 715	(148 800)	493 030
Charges à payer	(498 658)	(213 359)	(492 266)	(209 666)
Contributions reçues d'avance	763 476	(732 104)	753 689	(719 430)
<b>Liquidités nettes générées par les activités opérationnelles</b>	<b>4 066 437</b>	<b>1 899 193</b>	<b>4 014 309</b>	<b>1 866 313</b>
<b>Activités d'investissement</b>				
Acquisition d'immobilisations corporelles	(476 040)	(674 264)	(469 938)	(662 592)
Acquisition d'immobilisations incorporelles	(3 089 087)	(1 793 019)	(3 049 488)	(1 761 979)
Intérêts reçus	450 643	360 774	444 864	354 529
Acquisition de placements disponibles à la vente	(10 853 721)	(13 197 692)	(10 714 587)	(12 969 219)
Produits de la cession de placements disponibles à la vente	7 719 825	5 046 068	7 620 866	4 958 712
<b>Liquidités nettes utilisées pour les activités d'investissement</b>	<b>(6 248 380)</b>	<b>(10 258 133)</b>	<b>(6 168 283)</b>	<b>(10 080 549)</b>
<b>Diminution des liquidités</b>	<b>(2 181 943)</b>	<b>(8 358 940)</b>	<b>(2 153 974)</b>	<b>(8 214 236)</b>
<b>Effets des modifications de cours de change</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>(667 479)</b>	<b>341 785</b>
<b>Liquidités au début de l'exercice</b>	<b>16 287 385</b>	<b>24 646 325</b>	<b>16 589 027</b>	<b>24 461 478</b>
<b>Liquidités à la fin de l'exercice</b>	<b>14 105 442</b>	<b>16 287 385</b>	<b>13 767 574</b>	<b>16 589 027</b>

Les notes 1 à 20 font partie intégrante des présents états financiers.

## Agence mondiale antidopage

### État du résultat global et du mouvement des fonds propres pour l'exercice arrêté le 31 décembre 2017

(en francs suisses avec montants en dollars américains audités à titre d'information complémentaire – note 2a)

	Capital de fondation USD	Réserve pour litiges USD	Réserve d'opération USD	Gains cumulatifs (pertes) sur les placements disponibles à la vente USD	Excédent des revenus sur les dépenses reporté USD	Total USD
<b>Solde au 31 décembre 2015</b>	<b>4 006 500</b>	<b>1 500 000</b>	<b>2 400 000</b>	<b>(13 923)</b>	<b>18 371 514</b>	<b>26 264 091</b>
Excédent des dépenses sur les revenus de l'exercice	-	-	-	-	(729 431)	(729 431)
<b>Élément qui sera reclassé au résultat net</b>						
Gains sur les placements disponibles à la vente	-	-	-	67 103	-	67 103
Résultat global de l'exercice						<b>(662 328)</b>
<b>Solde au 31 décembre 2016</b>	<b>4 006 500</b>	<b>1 500 000</b>	<b>2 400 000</b>	<b>53 180</b>	<b>17 642 083</b>	<b>25 601 763</b>
Excédent des revenus sur les dépenses de l'exercice	-	-	-	-	2 569 847	2 569 847
Transfert vers la réserve d'opération	-	-	500 000	-	(500 000)	-
<b>Élément qui sera reclassé au résultat net</b>						
Pertes sur les placements disponibles à la vente	-	-	-	(73 907)	-	(73 907)
Résultat global de l'exercice						<b>2 495 940</b>
<b>Solde au 31 décembre 2017</b>	<b>4 006 500</b>	<b>1 500 000</b>	<b>2 900 000</b>	<b>(20 727)</b>	<b>19 711 930</b>	<b>28 097 703</b>

Les notes 1 à 20 font partie intégrante des présents états financiers.

## Agence mondiale antidopage

### État du résultat global et du mouvement des fonds propres pour l'exercice arrêté le 31 décembre 2017 (suite)

(en francs suisses avec montants en dollars américains audités à titre d'information complémentaire – note 2a)

	Capital de fondation CHF	Différences de conversion cumulées CHF	Réserve pour les litiges CHF	Réserve d'opération CHF	Gains cumulatifs (pertes) sur les placements disponibles à la vente CHF	Excédent des revenus sur les dépenses reporté CHF	Total CHF
<b>Solde au 31 décembre 2015</b>	<b>5 000 000</b>	<b>(8 084 386)</b>	<b>1 488 750</b>	<b>2 382 000</b>	<b>(13 819)</b>	<b>25 294 563</b>	<b>26 067 108</b>
Excédent des dépenses sur les revenus de l'exercice	-	-	-	-	-	(716 805)	(716 805)
<b>Élément qui sera reclassé au résultat net</b>							
Gains sur les placements disponibles à la vente	-	-	-	-	67 985	-	67 985
<b>Élément qui ne sera pas reclassé au résultat net</b>							
Mouvement de change	-	556 142	39 030	62 448	-	-	657 620
Résultat global de l'exercice							<b>8 800</b>
<b>Solde au 31 décembre 2016</b>	<b>5 000 000</b>	<b>(7 528 244)</b>	<b>1 527 780</b>	<b>2 444 448</b>	<b>54 166</b>	<b>24 577 758</b>	<b>26 075 908</b>
Excédent des revenus sur les dépenses de l'exercice	-	-	-	-	-	2 536 905	2 536 905
Transfert vers la réserve d'opération	-	-	-	488 024	-	(488 024)	-
<b>Élément qui sera reclassé au résultat net</b>							
Pertes sur les placements disponibles à la vente	-	-	-	-	(74 397)	-	(74 397)
<b>Élément qui ne sera pas reclassé au résultat net</b>							
Mouvement de change	-	(948 092)	(63 709)	(101 936)	-	-	(1 113 737)
Résultat global de l'exercice							<b>1 348 771</b>
<b>Solde au 31 décembre 2017</b>	<b>5 000 000</b>	<b>(8 476 336)</b>	<b>1 464 071</b>	<b>2 830 536</b>	<b>(20 231)</b>	<b>26 626 639</b>	<b>27 424 679</b>

Les notes 1 à 20 font partie intégrante des présents états financiers.



## **1 Activités**

L'Agence mondiale antidopage (ci-après AMA ou l'« Agence »), domiciliée à Lausanne, en Suisse, est une fondation sans but lucratif qui a été constituée à Lausanne, le 10 novembre 1999, et qui est régie par les règles du Code civil suisse. Le 2 juin 2002, le bureau principal de l'AMA a été officiellement transféré à Montréal, au Canada, selon une décision prise par le Conseil de fondation le 21 août 2001 à Tallinn, en Estonie. Le bureau de Lausanne devient ainsi une succursale. Cependant, l'AMA reste une fondation de droit suisse avec son siège inscrit à Lausanne, en Suisse.

La mission de l'AMA est de promouvoir et de coordonner, sur le plan international, la lutte contre le dopage dans le sport sous toutes ses formes. L'Agence travaille en collaboration avec des organisations intergouvernementales, des gouvernements (ci-après les « autorités publiques ») et d'autres organisations privées et publiques engagées dans la lutte contre le dopage dans le sport, notamment le Comité international olympique, les Fédérations internationales, les Comités nationaux olympiques et les athlètes.

Le Comité international olympique et les autorités publiques concernées par la mission de l'AMA participent en parts égales au financement de l'AMA.

## **2 Base de présentation et résumé des principes comptables essentiels**

### **a) Base de présentation**

Les présents états financiers ont été approuvés par le Conseil de fondation de l'AMA le 17 mai 2018 et ne peuvent plus être modifiés après leur approbation. Les états financiers de l'AMA pour l'exercice arrêté le 31 décembre 2017 ont été préparés selon les Normes internationales d'information financière (International Financial Reporting Standards (ci-après IFRS)) et en accord avec les exigences du droit suisse.

Ces états financiers ont été établis selon la convention du coût historique, à l'exception des placements disponibles à la vente qui sont présentés à la juste valeur. La préparation des états financiers conformément aux IFRS nécessite de retenir certaines estimations comptables. La direction est également amenée à exercer son jugement lors de l'application des méthodes comptables de l'Agence. En particulier, les éléments pour lesquels les enjeux sont plus élevés en termes de jugement ou de complexité sont la définition de la monnaie fonctionnelle et la comptabilisation des subventions de projets de recherche décrits ci-dessous.

Le dollar américain (USD) est la monnaie fonctionnelle puisque la plupart des opérations (les revenus et les dépenses) sont réalisées en dollars américains. La monnaie de présentation est le franc suisse (CHF) pour satisfaire aux exigences légales suisses. Les actifs et les passifs sont convertis du dollar américain au franc suisse au taux en vigueur à la date de clôture. Le capital de fondation est maintenu au taux historique. L'état des activités est converti en francs suisses au taux des transactions. Le tableau de financement est converti en francs suisses au taux de transaction. La différence de change en résultant est présentée séparément dans le tableau de financement.

Les montants en dollars américains sont présentés à titre d'information complémentaire.

**b) Conversion des monnaies étrangères**

Les revenus et les dépenses en monnaies étrangères sont comptabilisés aux taux de change en vigueur à la date des transactions. Les gains et les pertes générés par le règlement de ces transactions et par la conversion des actifs et des passifs monétaires libellés en monnaies étrangères sont comptabilisés à l'état des activités. Les éléments non monétaires libellés en monnaies étrangères, qui sont évalués au coût historique, sont convertis en utilisant le taux de change en vigueur à la date de la transaction.

**c) Liquidités**

Les liquidités se composent de la trésorerie et des dépôts bancaires librement disponibles ayant une échéance initiale inférieure ou égale à trois mois.

**d) Instruments financiers**

L'Agence classe ses actifs financiers dans les catégories suivantes : prêts et créances ainsi qu'actifs disponibles à la vente. Le classement dépend des raisons ayant motivé l'acquisition des actifs financiers. La direction détermine le classement de ses actifs financiers lors de la comptabilisation initiale et reconsidère leur désignation à chaque date de clôture.

Prêts et créances

Les prêts et créances sont des actifs financiers non dérivés à paiements déterminés ou déterminables qui ne sont pas cotés sur un marché actif et non destinés aux fins de spéculation. Ils sont classés dans les actifs courants, hormis ceux dont l'échéance est supérieure à 12 mois après la date du bilan. Ces derniers sont classés dans les actifs non courants. Les prêts et créances sont comptabilisés au bilan, au poste « Comptes débiteurs ».

Les prêts et créances sont initialement comptabilisés à leur juste valeur et ensuite comptabilisés à leur coût amorti, déduction faite de la provision pour créances douteuses ou de leur dépréciation, s'il y a lieu.

Actifs disponibles à la vente

Les actifs disponibles à la vente ne sont pas des dérivés et sont soit désignés dans cette catégorie, soit ne se qualifient pas dans une autre catégorie. Ils sont inclus dans les actifs non courants, sauf si la direction a l'intention d'en disposer au cours des 12 mois suivant la date du bilan. Les actifs financiers disponibles à la vente sont comptabilisés au bilan, au poste « Placements disponibles à la vente ».

Les actifs disponibles à la vente sont initialement comptabilisés à leur juste valeur plus les frais de transaction, et ensuite comptabilisés à leur juste valeur. Les gains ou les pertes causés par les variations de juste valeur sont présentés dans les fonds propres comme gains cumulatifs (pertes) sur les placements disponibles à la vente.

Lorsque les actifs désignés comme étant disponibles à la vente sont vendus ou dévalués, les ajustements cumulés de juste valeur comptabilisés dans les fonds propres sont inclus dans l'état des activités comme gains ou pertes à la cession de placements disponibles à la vente. Les intérêts sur les placements désignés comme étant disponibles à la vente sont calculés en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif et sont enregistrés à l'état des activités, au poste « Produits financiers (charges) ».

**Annexe aux comptes annuels  
31 décembre 2017**

L'AMA fournit l'évaluation à la juste valeur selon la hiérarchie suivante :

- Prix cotés (non ajustés) sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques (niveau 1);
- Données autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif concerné, soit directement (des prix) ou indirectement (des données dérivées de prix) (niveau 2);
- Données relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas basées sur des données observables de marché (données non observables) (niveau 3).

Dans une large mesure, l'évaluation des actifs disponibles à la vente détenus par l'AMA se fait sur la base des prix cotés (non ajustés) sur des marchés actifs (niveau 1) à la date du bilan.

L'AMA s'assure, à chaque date de bilan, qu'il y a une preuve objective que les actifs financiers ou que chaque groupe d'actifs financiers ne sont pas dévalués. Lorsque cette situation est présente pour des actifs financiers disponibles à la vente, la perte cumulative, mesurée par la différence entre le prix d'acquisition et la juste valeur actuelle, déduction faite de toute dévaluation des actifs financiers enregistrée précédemment à l'état des activités, est retirée des fonds propres et enregistrée à l'état des activités.

Les ventes et les achats courants d'actifs financiers disponibles à la vente sont comptabilisés à la date de règlement. Les actifs financiers disponibles à la vente sont sortis du bilan lorsque les droits de percevoir un flux de trésorerie découlant de ces actifs ont expiré ou ont été cédés, et que l'AMA a transféré la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété.

**e) Passifs financiers au coût amorti**

Les passifs financiers évalués au coût amorti incluent les créanciers et les charges à payer.

**f) Immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût d'acquisition, déduction faite des amortissements cumulés. Les amortissements sont calculés selon la méthode linéaire basée sur la durée de vie utile des immobilisations corporelles, comme suit :

Matériel informatique	2,5 ans
Matériel de bureau	4 ans
Améliorations locatives	Moindre de la durée résiduelle du bail et de leur durée d'utilisation prévue

**g) Immobilisations incorporelles**

Les immobilisations incorporelles sont constituées du logiciel Anti-Doping Administration & Management System (ADAMS) et d'autres logiciels, et sont comptabilisées au coût d'acquisition, déduction faite de l'amortissement cumulé. L'amortissement est calculé selon la méthode linéaire sur une période de quatre ans, qui est la durée de vie utile estimative des actifs.

L'ensemble des coûts engagés pour acquérir et mettre en place les logiciels achetés est capitalisé.

**h) Dépréciation d'actifs non financiers**

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont soumises à un test de recouvrabilité lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. À cette fin, les actifs sont regroupés au plus bas niveau de regroupement pour lequel il existe des entrées de trésorerie largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres actifs. Cette recouvrabilité est mesurée en comparant la valeur comptable de ces actifs à la plus élevée de la valeur au marché des actifs moins les coûts directement liés à la vente de ces actifs et la valeur d'utilité (étant la valeur des flux futurs actualisée déterminée par la direction).

**i) Crédits-bails**

La location de matériel informatique et de logiciels, pour lesquels les avantages et les risques inhérents à la propriété ont été effectivement transférés à l'Agence, est classée comme un crédit-bail financier. Les crédits-bails financiers sont comptabilisés à la date du contrat au plus faible de la juste valeur du bien loué ou de la valeur actuelle des paiements minimaux. Chaque paiement est alloué entre la dette et les charges financières pour obtenir un taux constant sur le solde du financement dû. Les intérêts du coût de financement sont imputés à l'état des activités sur la période de location. Les crédits-bails pour lesquels une part importante des avantages et des risques inhérents à la propriété est conservée par le bailleur sont classés comme des crédits-bails opérationnels, auquel cas les paiements sont imputés à l'état des activités sur une base linéaire durant la période de location. L'AMA n'a actuellement aucun crédit-bail financier.

**j) Constatation des revenus**

Contributions annuelles et contributions reçues d'avance

Les contributions annuelles des autorités publiques participant à la lutte contre le dopage dans le sport et du Comité international olympique sont constatées à titre de revenus dans la période au cours de laquelle elles sont dues. Cependant, les contributions annuelles qui n'ont pas été payées à la fin de l'exercice où elles sont dues ne sont constatées que lorsqu'elles sont encaissées.

Les contributions reçues d'avance sont composées des contributions annuelles reçues durant l'exercice en cours pour le revenu des exercices suivants ainsi que pour les subventions reçues pour des projets spéciaux, tels que RADO, ADO symposium, et pour les contributions additionnelles des autorités publiques et gouvernements.

Subventions

Les subventions sont constatées à titre de revenu lorsqu'il y a une garantie suffisante que les subventions seront reçues et que l'AMA se conformera à toutes les conditions requises.

**Annexe aux comptes annuels  
31 décembre 2017**

Autres

Les frais d'accréditation de laboratoires et de renouvellement d'accréditation sont constatés à la date de paiement, date à laquelle l'accréditation prend effet.

Produits financiers

Les intérêts créanciers sont constatés sur la base de leur rendement effectif.

**k) Impôts sur les bénéfices**

L'AMA est exemptée du paiement d'impôts sur les bénéfices.

**l) Subventions de projets de recherche**

Les subventions de projets de recherche sont accordées pour des projets précis et payées par l'AMA annuellement. Un paiement initial de 80 % du montant accordé est effectué, de même qu'un paiement du solde de 20 % à l'obtention du rapport annuel du projet de recherche. Ces subventions couvrent une période de recherche de 12 mois. Elles sont constatées à titre de charges sur une base linéaire à partir de la date à laquelle le montant est accordé et selon les conditions du contrat.

**m) Changements dans les méthodes comptables et annexes**

L'Agence n'a pas encore adopté certaines normes, interprétations des normes existantes et modifications qui ont été publiées, mais dont la date d'entrée en vigueur est postérieure au 1<sup>er</sup> janvier 2017. Plusieurs de ces mises à jour ne s'appliquent pas à l'Agence et ne sont donc pas abordées dans les présentes.

*IFRS 9 Instruments financiers* (« IFRS 9 »)

IFRS 9 décrit le classement, l'évaluation et la reconnaissance des actifs financiers. La version finale d'IFRS 9 a été publiée en juillet 2014. Ceci remplace les multiples catégories et modèles de mesure pour les instruments de dette contenus dans la Norme comptable internationale (IAS) 39 *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation* par un nouveau modèle de mesure mixte ayant seulement deux catégories : le coût amorti et la juste valeur en résultats. La base de classement dépend du modèle d'affaires de la société et des caractéristiques de trésorerie contractuelles des actifs financiers. Lorsque les investissements des instruments de capitaux propres sont évalués à la juste valeur au résultat global, les dividendes sont comptabilisés en résultat net dans la mesure où ils ne représentent pas clairement un rendement sur l'investissement, mais les autres gains et pertes (y compris les dépréciations) associés à ces instruments restent dans le cumul des autres éléments du résultat global indéfiniment. Il s'agit maintenant de la nouvelle exigence du modèle qui remplace le modèle de dépréciation d'IAS 39. Pour les passifs financiers, la nouvelle norme correspond aux exigences actuelles d'IAS 39, à l'exception des passifs financiers désignés à la juste valeur pour lesquels les changements de crédit sont enregistrés dans le résultat global. La norme s'appliquera aux périodes annuelles ouvertes à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018. L'Agence évalue actuellement l'incidence de la norme sur ses états financiers.

**Annexe aux comptes annuels  
31 décembre 2017**

*IFRS 15 Produits provenant de contrats avec les clients (« IFRS 15 »)*

En mai 2014, l'International Accounting Standards Board (IASB) a publié la norme IFRS 15. IFRS 15 remplace toutes les normes antérieures de comptabilisation des produits, y compris IAS 18 *Produits* et les interprétations s'y rapportant. La norme précise les exigences pour la comptabilisation des produits. En particulier, la nouvelle norme introduit un cadre global dont le principe directeur veut que l'entité comptabilise les produits d'une façon qui dépeint le transfert de biens et services promis en un montant qui reflète la contrepartie à laquelle l'entité est en droit de s'attendre en échange de ces biens et services. La norme introduit des orientations plus prescriptives que celles énoncées dans les normes antérieures et pourrait donner lieu à des changements quant au moment où certains types de produits sont comptabilisés. La nouvelle norme aura également pour effet qu'une plus grande quantité d'information sera présentée à propos des produits, de telle sorte qu'une entité fournirait des informations détaillées quant à la nature, au montant, au moment et à l'incertitude des produits et des flux de trésorerie découlant des contrats de l'entité avec ses clients.

La nouvelle norme s'applique aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018. La direction évalue présentement l'impact que cette nouvelle norme aura sur ses états financiers.

*IFRS 16 Contrats de location (« IFRS 16 »)*

En janvier 2016, l'IASB a émis la norme IFRS 16. IFRS 16 décrit les principes régissant la comptabilisation, l'évaluation, la présentation et la divulgation des contrats de location pour les deux parties à un contrat, soit le client (le « locataire ») et le fournisseur (le « bailleur »). IFRS 16 remplace IAS 17 *Contrats de location* et les interprétations s'y rapportant. Tous les contrats de location font en sorte que le locataire obtient le droit d'utiliser un actif dès le commencement du contrat de location et, si les paiements de location sont échelonnés dans le temps, obtient aussi du financement. Par conséquent, IFRS 16 élimine la classification des contrats de location soit en contrats de location simple ou en contrats de location-financement, comme le requiert IAS 17, et la remplace plutôt par un seul modèle comptable pour les locataires. En appliquant ce modèle, le locataire doit comptabiliser :

- des actifs et des passifs pour tous les contrats de location avec un terme de plus de 12 mois, à moins que l'actif sous-jacent ne soit de faible valeur; et
- l'amortissement des actifs en location séparément de sa part des passifs en location à l'état des activités.

La nouvelle norme s'applique aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019. La direction évalue présentement l'impact que cette nouvelle norme aura sur ses états financiers.

Il n'y a pas d'autres IFRS ou IAS qui ne sont pas encore appliquées qui pourraient avoir une incidence importante sur les états financiers de l'Agence.

### 3 Gestion du risque financier

#### a) Facteurs de risque financier

De par la nature internationale de ses activités, l'AMA est exposée aux risques financiers tels que le risque de conversion des monnaies étrangères, le risque de taux d'intérêt, le risque de liquidité, le risque de crédit et le risque relatif au capital.

La gestion du risque est assurée par la direction en fonction des politiques approuvées par le Conseil de fondation. La direction identifie, évalue et s'assure de couvrir les risques financiers.

#### i) Risque de conversion des monnaies étrangères

L'AMA est exposée au risque de change principalement en raison du fait que la plupart de ses revenus sont générés en dollars américains alors que ses dépenses opérationnelles sont partiellement en dollars canadiens. L'AMA a utilisé des colliers et des dépôts bancaires en dollars canadiens, en francs suisses et en euros pour réduire partiellement l'exposition à ce risque.

Au 31 décembre 2017, si le dollar canadien s'était déprécié de 5 % comparativement au dollar américain et si toutes les autres variables étaient demeurées constantes, l'excédent des revenus sur les dépenses de l'exercice aurait été de 80 769 CHF (103 858 USD) inférieur (68 045 CHF (89 767 USD) supérieur au 31 décembre 2016), principalement en raison des pertes de change sur la conversion des liquidités libellées en dollars canadiens.

Au 31 décembre 2017, si le franc suisse s'était déprécié de 2 % comparativement au dollar américain et si toutes les autres variables étaient demeurées constantes, l'excédent des revenus sur les dépenses de l'exercice aurait été de 6 684 CHF (6 848 USD) inférieur (6 526 CHF (6 408 USD) supérieur au 31 décembre 2016), principalement en raison des pertes de change sur la conversion des liquidités libellées en francs suisses.

Au 31 décembre 2017, les postes suivants sont présentés en dollars canadiens, en francs suisses, en euros, en rands, en yens japonais et en livres sterling et ont été convertis dans la monnaie fonctionnelle au bilan.

	2017					
Libellés en	CAD	CHF	EUR	ZAR	YEN	GBP
Liquidités	2 051 793	512 850	752 516	1 058 516	1 348 427	91 739
Placements disponibles à la vente	199 623	-	-	-	-	-
Comptes débiteurs	485 120	6 885	1 436	-	1 265 892	732
Créanciers et charges à payer	1 573 246	279 342	115 290	30 412	177 117	4 009

  

	2016					
Libellés en	CAD	CHF	EUR	ZAR	YEN	GBP
Liquidités	1 676 421	477 198	1 359 693	803 754	9 753 849	-
Placements disponibles à la vente	403 566	-	202 280	-	-	-
Comptes débiteurs	566 333	5 330	2 885	-	389 591	-
Créanciers et charges à payer	1 851 953	192 852	85 693	13 942	774 119	-

Annexe aux comptes annuels  
31 décembre 2017

ii) Risque de taux d'intérêt

L'AMA est exposée au risque de taux d'intérêt par l'incidence des variations de taux sur les actifs portant intérêt. Au 31 décembre 2017, les actifs portant intérêt de l'AMA sont les liquidités et les placements disponibles à la vente.

Au 31 décembre 2017, si le taux d'intérêt avait été de 0,25 % inférieur et si toutes les autres variables avaient été constantes, les fonds propres auraient été de 99 434 CHF (101 875 USD) supérieurs (92 785 CHF (91 097 USD) supérieurs au 31 décembre 2016), en raison d'une augmentation de la juste valeur des obligations désignées comme étant disponibles à la vente.

iii) Risque de liquidité

L'AMA a besoin de maintenir un niveau de liquidités suffisamment élevé pour financer ses activités courantes. En l'absence de facilités de financement bancaire, elle dépend du versement régulier des contributions de la part des parties concernées pour satisfaire ses besoins en liquidités.

iv) Risque de crédit

La plupart des revenus de l'AMA sont générés par les contributions, qui sont constatées à l'état des activités au moment de l'encaissement. Les revenus générés par les subventions sont estimés recouvrables dans leur totalité par l'AMA. L'AMA a des directives destinées à limiter son exposition au risque de crédit et d'investissement. L'AMA est exposée à un risque minimal sur ses comptes débiteurs puisqu'une part importante provient du gouvernement du Québec pour la taxe de vente (TVQ). Les liquidités et les placements disponibles à la vente sont placés auprès d'importantes banques. Le tableau ci-dessous indique le solde détenu dans les trois principales banques à la date du bilan, sous la forme de liquidités et de dépôts à terme.

Banque	Cote	2017		Cote	2016	
		USD	CHF		USD	CHF
UBS	A+	9 766 842	9 641 641	A+	11 928 198	11 721 702
Lombard Odier Darier Hentsch	AA-	1 931 661	1 906 899	AA-	2 838 412	2 789 274
Banque Scotia	AA-	2 354 553	2 324 370	AA-	1 468 065	1 442 650
		<u>14 053 056</u>	<u>13 872 910</u>		<u>16 234 675</u>	<u>15 953 626</u>

Les placements disponibles à la vente sont principalement composés d'obligations émises par d'importantes sociétés et institutions financières.

v) Risque relatif au capital

Lorsqu'elle gère son capital, l'AMA a comme objectif de maintenir un niveau approprié de capital afin de développer de nouveaux programmes et de participer à de nouvelles activités. Le capital de fondation, la réserve pour les litiges et la réserve d'opération sont utilisés pour la gestion du risque relatif au capital.



## Agence mondiale antidopage

### Annexe aux comptes annuels 31 décembre 2017

#### b) Estimation de la juste valeur

Au 31 décembre 2017, la juste valeur des liquidités, des comptes débiteurs ainsi que des créanciers et des charges à payer ne différerait pas de façon importante de leur valeur comptable en raison de leur échéance rapprochée de la date du bilan. Au 31 décembre 2017, aucun actif financier n'était dévalué ou échu.

#### 4 Liquidités

	2017 USD	2016 USD	2017 CHF	2016 CHF
Liquidités en espèces	9 816 324	13 481 629	9 581 193	13 731 308
Dépôts bancaires	4 289 118	2 805 756	4 186 381	2 857 719
	<u>14 105 442</u>	<u>16 287 385</u>	<u>13 767 574</u>	<u>16 589 027</u>

Les liquidités en espèces et les dépôts bancaires sont soumis aux taux d'intérêt courants.

#### 5 Instruments financiers

##### a) Instruments financiers par catégorie

Au 31 décembre 2017

	Prêts et créances		Disponibles à la vente		Total	
	USD	CHF	USD	CHF	USD	CHF
<b>Actifs courants</b>						
Liquidités (note 4)	14 105 442	13 767 574	-	-	14 105 442	13 767 574
Placements disponibles à la vente (note 5b)	-	-	6 871 886	6 707 284	6 871 886	6 707 284
Comptes débiteurs (note 6)	928 491	906 251	-	-	928 491	906 251
<b>Actifs non courants</b>						
Placements disponibles à la vente (note 5b)	-	-	13 785 312	13 455 112	13 785 312	13 455 112
<b>Total</b>	<u>15 033 933</u>	<u>14 673 825</u>	<u>20 657 198</u>	<u>20 162 396</u>	<u>35 691 131</u>	<u>34 836 221</u>

Au 31 décembre 2016

	Prêts et créances		Disponibles à la vente		Total	
	USD	CHF	USD	CHF	USD	CHF
<b>Actifs courants</b>						
Liquidités (note 4)	16 287 385	16 589 027	-	-	16 287 385	16 589 027
Placements disponibles à la vente (note 5b)	-	-	6 613 134	6 735 609	6 613 134	6 735 609
Comptes débiteurs (note 6)	739 403	753 097	-	-	739 403	753 097
<b>Actifs non courant</b>						
Placements disponibles à la vente (note 5b)	-	-	10 907 720	11 109 731	10 907 720	11 109 731
<b>Total</b>	<u>17 026 788</u>	<u>17 342 124</u>	<u>17 520 854</u>	<u>17 845 340</u>	<u>34 547 642</u>	<u>35 187 464</u>

## Agence mondiale antidopage

### Annexe aux comptes annuels 31 décembre 2017

#### b) Placements disponibles à la vente

	2017 USD	2016 USD	2017 CHF	2016 CHF
Obligations en dollars américains	20 498 139	17 007 546	20 007 147	17 322 526
Obligations en euros	-	212 966	-	216 910
Obligations en dollars canadiens	159 059	300 342	155 249	305 904
	<hr/>	<hr/>	<hr/>	<hr/>
Moins la partie à court terme	20 657 198	17 520 854	20 162 396	17 845 340
	<hr/>	<hr/>	<hr/>	<hr/>
<b>Total</b>	<b>13 785 312</b>	<b>10 907 720</b>	<b>13 455 112</b>	<b>11 109 731</b>

Les obligations portent intérêt à des taux variant de 1,25 % à 5,75 % et viennent à échéance de janvier 2018 à mai 2023. Les placements disponibles à la vente comprennent des obligations de sociétés de 15 477 406 CHF (15 857 234 USD) (13 608 959 CHF (13 361 504 USD) au 31 décembre 2016), des obligations d'institutions bancaires de 4 684 990 CHF (4 799 964 USD) (3 828 283 CHF (3 758 672 USD) au 31 décembre 2016) et aucune obligation gouvernementale (406 695 CHF (399 300 USD) au 31 décembre 2016).

#### 6 Comptes débiteurs

	2017 USD	2016 USD	2017 CHF	2016 CHF
Comptes débiteurs, TVQ	435 120	360 051	424 697	366 719
Autres comptes débiteurs	479 666	356 752	468 177	363 359
Retenues fiscales à recouvrer	2 605	-	2 543	-
Garantie de loyer et cautions	11 100	22 600	10 834	23 019
	<hr/>	<hr/>	<hr/>	<hr/>
	928 491	739 403	906 251	753 097

Les dépôts de garantie pour les locaux du bureau régional d'Uruguay se chiffrent à 834 CHF (11 100 USD) (23 019 CHF (22 600 USD) au 31 décembre 2016).

## Agence mondiale antidopage

---

### Annexe aux comptes annuels 31 décembre 2017

#### 7 Autres actifs courants

	2017 USD	2016 USD	2017 CHF	2016 CHF
Charges payées d'avance	1 249 622	1 031 323	1 219 690	1 050 424
Charges payées d'avance – Jeux olympiques	404 285	-	394 601	-
Intérêts courus	142 953	113 429	139 529	115 530
Subventions de recherche scientifique payées d'avance 2012	-	39 764	-	40 500
Subventions de recherche scientifique payées d'avance 2013	-	47 572	-	48 453
Subventions de recherche scientifique payées d'avance 2014	13 469	129 000	13 147	131 389
Subventions de recherche scientifique payées d'avance 2015	15 067	171 841	14 706	175 024
Subventions de recherche scientifique payées d'avance 2016	219 537	438 589	214 278	446 711
Subventions de recherche scientifique payées d'avance 2017	64 000	-	62 467	-
Subventions de recherche en sciences sociales payées d'avance 2013	-	2 411	-	2 457
Subventions de recherche en sciences sociales payées d'avance 2014	-	6 119	-	6 232
Subventions de recherche en sciences sociales payées d'avance 2015	18 419	43 823	17 978	44 634
Subventions de recherche en sciences sociales payées d'avance 2016	25 840	22 978	25 221	23 403
Subventions de recherche en sciences sociales payées d'avance 2017	4 803	-	4 688	-
	<u>2 157 995</u>	<u>2 046 849</u>	<u>2 106 305</u>	<u>2 084 757</u>

## Agence mondiale antidopage

### Annexe aux comptes annuels 31 décembre 2017

#### 8 Immobilisations corporelles

	Matériel informatique		Matériel de bureau		Améliorations locatives		Total	
	USD	CHF	USD	CHF	USD	CHF	USD	CHF
<b>Exercice arrêté le 31 décembre 2016</b>								
Valeur comptable nette au début de l'exercice	587 833	583 425	123 482	122 555	297 437	295 206	1 008 752	1 001 186
Acquisitions	242 180	219 910	10 830	9 834	131 693	119 583	384 703	349 327
Amortissement	(248 733)	(244 427)	(40 295)	(39 597)	(96 736)	(95 061)	(385 764)	(379 085)
Différences de change	-	33 137	-	2 966	-	18 822	-	54 925
<b>Valeur comptable nette à la fin de l'exercice</b>	<b>581 280</b>	<b>592 045</b>	<b>94 017</b>	<b>95 758</b>	<b>332 394</b>	<b>338 550</b>	<b>1 007 691</b>	<b>1 026 353</b>
<b>Au 31 décembre 2016</b>								
Coût	1 525 198	1 472 186	1 251 819	1 235 419	492 548	881 255	3 269 565	3 588 860
Amortissement cumulé	(943 918)	(966 688)	(1 157 802)	(1 152 999)	(160 154)	(586 289)	(2 261 874)	(2 705 976)
Différences de change	-	86 547	-	13 338	-	43 584	-	143 469
<b>Valeur comptable nette</b>	<b>581 280</b>	<b>592 045</b>	<b>94 017</b>	<b>95 758</b>	<b>332 394</b>	<b>338 550</b>	<b>1 007 691</b>	<b>1 026 353</b>
<b>Exercice arrêté le 31 décembre 2017</b>								
Valeur comptable nette au début de l'exercice	581 280	592 045	94 017	95 758	332 394	338 550	1 007 691	1 026 353
Acquisitions	199 131	180 819	34 754	31 558	194 647	176 748	428 532	389 125
Amortissement	(354 100)	(349 561)	(37 297)	(36 819)	(97 030)	(95 786)	(488 427)	(482 166)
Différences de change	-	(7 204)	-	(1 214)	-	199	-	(8 219)
<b>Valeur comptable nette à la fin de l'exercice</b>	<b>426 311</b>	<b>416 099</b>	<b>91 474</b>	<b>89 283</b>	<b>430 011</b>	<b>419 711</b>	<b>947 796</b>	<b>925 093</b>
<b>Au 31 décembre 2017</b>								
Coût	1 305 421	1 653 005	1 286 573	1 266 977	588 511	1 058 003	3 180 505	3 977 985
Amortissement cumulé	(879 110)	(1 316 249)	(1 195 099)	(1 189 818)	(158 500)	(682 075)	(2 232 709)	(3 188 142)
Différences de change	-	79 343	-	12 124	-	43 783	-	135 250
<b>Valeur comptable nette</b>	<b>426 311</b>	<b>416 099</b>	<b>91 474</b>	<b>89 283</b>	<b>430 011</b>	<b>419 711</b>	<b>947 796</b>	<b>925 093</b>

Au 31 décembre 2017, le montant inclus dans les sommes à payer relativement aux améliorations locatives est de 25 993 USD (25 370 CHF) (73 501 USD (74 796 CHF) au 31 décembre 2016).

Annexe aux comptes annuels  
31 décembre 2017

9 Immobilisations incorporelles

	<b>Logiciels</b>	
	<b>USD</b>	<b>CHF</b>
<b>Exercice arrêté le 31 décembre 2016</b>		
Valeur comptable nette au début de l'exercice	5 199 475	5 160 479
Acquisitions	1 984 007	1 949 660
Amortissement	(1 611 859)	(1 583 956)
Dévaluation	(1 350 316)	(1 326 940)
Différences de change	-	100 243
<b>Valeur comptable nette à la fin de l'exercice</b>	<b>4 221 307</b>	<b>4 299 486</b>
<b>Au 31 décembre 2016</b>		
Coût	16 037 484	15 381 217
Amortissement cumulé	(11 816 177)	(11 475 416)
Différences de change	-	393 685
<b>Valeur comptable nette</b>	<b>4 221 307</b>	<b>4 299 486</b>
<b>Exercice arrêté le 31 décembre 2017</b>		
Valeur comptable nette au début de l'exercice	4 221 307	4 299 486
Acquisitions	3 081 486	3 041 982
Amortissement	(1 721 310)	(1 699 244)
Différences de change	-	(194 434)
<b>Valeur comptable nette à la fin de l'exercice</b>	<b>5 581 483</b>	<b>5 447 790</b>
<b>Au 31 décembre 2017</b>		
Coût	19 071 634	18 423 199
Amortissement cumulé	(13 490 151)	(13 174 660)
Différences de change	-	199 251
<b>Valeur comptable nette</b>	<b>5 581 483</b>	<b>5 447 790</b>

Le montant total des immobilisations incorporelles est lié au projet ADAMS et à d'autres logiciels principalement développés à l'interne. Le montant lié au projet ADAMS représente la base du logiciel nécessaire pour satisfaire aux exigences du Code mondial antidopage concernant le suivi et la gestion des activités de contrôle. Ce logiciel permet un suivi et une gestion plus efficaces des résultats des tests.

Au 31 décembre 2017, le montant inclus dans les sommes à payer relativement aux immobilisations incorporelles est de 597 400 USD (583 090 CHF) (605 002 USD (615 660 CHF) au 31 décembre 2016).

Annexe aux comptes annuels  
31 décembre 2017

## 10 Charges à payer

	2017 USD	2016 USD	2017 CHF	2016 CHF
Charges à payer	551 051	718 852	537 852	732 165
Subventions de recherche scientifique 2005 à payer	-	20 000	-	20 370
Subventions de recherche scientifique 2006 à payer	-	2 469	-	2 515
Subventions de recherche scientifique 2007 à payer	37 032	37 030	36 145	37 716
Subventions de recherche scientifique 2008 à payer	38 600	102 601	37 675	104 501
Subventions de recherche scientifique 2009 à payer	-	32 393	-	32 993
Subventions de recherche scientifique 2010 à payer	45 000	90 359	43 922	92 032
Subventions de recherche scientifique 2011 à payer	29 773	92 572	29 060	94 286
Subventions de recherche scientifique 2012 à payer	63 836	65 523	62 307	66 737
Subventions de recherche scientifique 2013 à payer	205 574	324 248	200 650	330 253
Subventions de recherche scientifique 2014 à payer	207 981	425 801	202 999	433 687
Subventions de recherche scientifique 2015 à payer	237 050	145 721	231 372	148 419
Subventions de recherche scientifique 2016 à payer	110 768	-	108 115	-
Subventions de recherche en sciences sociales 2009 à payer	631	630	616	644
Subventions de recherche en sciences sociales 2010 à payer	6 765	6 767	6 603	6 892
Subventions de recherche en sciences sociales 2011 à payer	11 100	11 098	10 834	11 303
Subventions de recherche en sciences sociales 2012 à payer	4 330	6 328	4 226	6 445
Subventions de recherche en sciences sociales 2013 à payer	7 814	6 934	7 627	7 062
Subventions de recherche en sciences sociales 2014 à payer	9 081	9 080	8 863	9 248
Subventions de recherche en sciences sociales 2015 à payer	38 638	8 465	37 713	8 622
Subventions de recherche en sciences sociales 2016 à payer	3 189	-	3 112	-
	<hr/> 1 608 213	<hr/> 2 106 871	<hr/> 1 569 691	<hr/> 2 145 890

## 11 Capital de fondation

Le capital de fondation est défini dans la constitution comme étant un montant fixe de 5 000 000 CHF (4 006 500 USD).

## 12 Réserves

### a) Litiges

En 2007, le Conseil de fondation de l'AMA a approuvé une réserve de 1 500 000 USD pour les litiges. Cela permettra à l'Agence de s'impliquer dans les poursuites, si nécessaire.

### b) Opérations

En 2009, le Conseil de fondation de l'AMA a approuvé une réserve de 2 400 000 USD pour les opérations.

En 2015, le Comité exécutif a convenu d'augmenter la réserve d'exploitation pour six mois d'exploitation ou 9 600 000 USD. Cette réserve sera financée au fil des années par l'affectation de fonds non alloués en tant qu'élément budgétaire ordinaire, ou avec tout excédent provenant des opérations (bénéfices de fin d'exercice) ou par des sources spécifiques de revenus telles que des dons uniques de subventions spéciales.

En 2017, la réserve pour opérations a été portée à 2 900 000 USD, financés par l'excédent des opérations.

## Agence mondiale antidopage

### Annexe aux comptes annuels 31 décembre 2017

#### 13 Contributions annuelles

	2017 USD	2016 USD	2017 CHF	2016 CHF
Contributions de 2002 à 2010	8 714	3 851	8 601	3 784
2011 – Autorités publiques et gouvernements	449	449	444	441
2012 – Autorités publiques et gouvernements	449	3 778	444	3 713
2013 – Autorités publiques et gouvernements	-	3 806	-	3 740
2014 – Autorités publiques et gouvernements	25 685	5 337	25 356	5 245
2015 – Autorités publiques et gouvernements	22 208	88 804	21 923	87 267
2016 – Autorités publiques et gouvernements	102 232	13 862 374	100 921	13 622 394
2016 – Comité international olympique	192 164	13 962 521	189 701	13 720 808
2017 – Autorités publiques et gouvernements	14 563 849	-	14 377 155	-
2017 – Comité international olympique	14 862 420	-	14 671 899	-
	29 778 170	27 930 920	29 396 444	27 447 392

#### 14 Subventions

	2017 USD	2016 USD	2017 CHF	2016 CHF
Montréal international	1 433 168	1 430 722	1 414 796	1 405 954
Gouvernement de l'Australie	42 383	44 508	41 840	43 738
Gouvernement du Japon	165 643	176 465	163 520	173 410
Gouvernement de l'Uruguay	-	6 985	-	6 864
Gouvernement du Koweït	39 288	50 441	38 784	49 568
Canton de Vaud/Ville de Lausanne	41 301	20 348	40 772	19 995
Gouvernement de l'Arabie Saoudite	100 000	-	98 718	-
Gouvernement de l'Azerbaïdjan	50 000	-	49 359	-
Gouvernement de l'Égypte	2 000	-	1 974	-
	1 873 783	1 729 469	1 849 763	1 699 529

L'AMA bénéficie du soutien important de deux gouvernements au Canada. Le gouvernement canadien accorde à l'AMA une subvention en espèces d'un montant total de 10 000 000 CAD, indexé sur une durée de 10 ans (de 2002 à 2011), et exempté l'AMA de tout impôt sur les bénéfices. Le gouvernement du Québec accorde pour sa part une contribution en espèces de 5 000 000 CAD, indexés sur une période de 10 ans (de 2002 à 2011). Les gouvernements du Canada et du Québec ont amendé le contrat afin de prolonger de 10 ans la période initiale de soutien financier. Selon ce contrat amendé, l'AMA recevra du gouvernement du Canada une subvention additionnelle en espèces d'un montant total de 10 000 000 CAD, indexé sur une période de 10 ans (de 2012 à 2021), et une subvention additionnelle en espèces d'un montant total de 5 000 000 CAD, indexé sur une période de 10 ans (de 2012 à 2021) du gouvernement du Québec. Les subventions sont payées en un montant combiné, par une organisation, Montréal international, formée des deux gouvernements susmentionnés. Les subventions sont soumises aux conditions suivantes : l'AMA maintient son siège opérationnel permanent à Montréal, maintient un minimum de 17 à 25 employés, fournit ses comptes trimestriels non audités, ses comptes annuels audités et ses budgets et rapports d'activité, et continue la mission qu'elle s'est fixée. Le but de ces subventions gouvernementales est d'encourager et de soutenir à long terme les activités de l'AMA.

## Agence mondiale antidopage

---

### Annexe aux comptes annuels 31 décembre 2017

L'AMA reçoit aussi des subventions additionnelles des autorités publiques (gouvernements) afin de soutenir des activités spécifiques.

#### 15 Autres revenus

	2017 USD	2016 USD	2017 CHF	2016 CHF
Frais d'accréditation de laboratoires et de renouvellement d'accréditation	229 963	225 006	227 015	221 110
Surveillance du Code mondial antidopage	36 334	36 980	35 868	36 340
Incitatifs et programmes de récompenses	40 023	38 081	39 510	37 422
	<hr/>	<hr/>	<hr/>	<hr/>
	306 320	300 067	302 393	294 872

#### 16 Salaires et autres charges de personnel

	2017 USD	2016 USD	2017 CHF	2016 CHF
Salaires	6 998 760	6 322 380	6 909 043	6 212 930
Charges sociales et autres charges salariales	5 148 310	4 278 950	5 082 314	4 204 874
Contribution au plan de prévoyance de primauté des prestations	161 482	156 802	159 412	154 087
Personnel temporaire	45 947	6 026	45 358	5 922
	<hr/>	<hr/>	<hr/>	<hr/>
	12 354 499	10 764 158	12 196 127	10 577 813

Le nombre de personnes employées est de 98 au 31 décembre 2017 (89 au 31 décembre 2016).

#### Engagements de prévoyance

La plupart des employés de l'AMA sont localisés au bureau de Montréal. L'AMA accorde à tous ses employés un pourcentage de leur salaire comme contribution à leur plan de prévoyance. Puisque l'AMA n'a pas d'autre obligation une fois le paiement effectué, ces coûts sont considérés comme des avantages extrasalariaux annexés et sont inclus dans le poste « Salaires et autres charges de personnel », à l'état des activités, durant la période au cours de laquelle ils sont réalisés. Les engagements de prévoyance pour les employés de l'AMA à Tokyo sont couverts par le gouvernement japonais. Pour les employés de son bureau en Afrique du Sud, l'AMA contribue avec ses employés au régime de retraite gouvernemental. Pour les employés de l'AMA en Suisse, l'obligation de retraite se qualifie comme un plan de prévoyance de primauté des prestations. Ce dernier est financé par l'AMA et les employés concernés par l'entremise d'une fondation financièrement indépendante. En raison du petit nombre d'employés concernés par ce plan, aucune valorisation actuarielle n'a été effectuée pour des raisons de significativité.



## Agence mondiale antidopage

### Annexe aux comptes annuels 31 décembre 2017

#### 17 Subventions de projets de recherche

	2017 USD	2016 USD	2017 CHF	2016 CHF
<b>Subventions de projets de recherche</b>				
Subventions de recherche scientifique comptabilisées	2 235 522	3 125 397	2 206 865	3 071 291
Subventions de recherche en sciences sociales comptabilisées	260 460	246 656	257 121	242 386
Remboursements reçus en raison de l'annulation de projets	(9 928)	-	(9 801)	-
<b>Total de la dépense des subventions de projets de recherche</b>	<b>2 486 054</b>	<b>3 372 053</b>	<b>2 454 185</b>	<b>3 313 677</b>
<b>Subventions de projets de recherche payées</b>				
Subventions de projets de recherche comptabilisées	2 486 054	3 372 053	2 454 185	3 313 677
Paiements anticipés (mouvement)	(540 962)	(221 370)	(534 027)	(217 538)
Charges à payer (mouvement)	330 891	46 942	326 649	46 129
<b>Total des subventions de projets de recherche payées</b>	<b>2 275 983</b>	<b>3 197 625</b>	<b>2 246 807</b>	<b>3 142 268</b>

#### 18 Transactions avec des parties liées

Les transactions avec des autorités publiques et d'autres organisations, y compris le Mouvement olympique, sont présentées séparément dans ces états financiers. Les membres du Conseil de fondation, le président et le Comité exécutif de l'AMA ne sont pas rémunérés par l'Agence. Toutefois, l'AMA couvre l'ensemble des dépenses liées à l'accomplissement de ses tâches, en particulier les frais de voyage, d'hébergement et de repas et paie des indemnités journalières pour frais. Ces dépenses sont incluses au poste « Frais de voyage et de logement », à l'état des activités.

	2017 USD	2016 USD	2017 CHF	2016 CHF
<b>Rémunération de la direction opérationnelle</b>				
Salaires	2 320 668	2 123 755	2 290 919	2 086 989
Avantages sociaux et charges sociales	1 202 654	967 367	1 187 237	950 620
Contribution au plan de prévoyance de primauté des prestations	54 954	39 760	54 250	39 072
	<b>3 578 276</b>	<b>3 130 882</b>	<b>3 532 406</b>	<b>3 076 681</b>

La direction opérationnelle de l'AMA est définie comme étant l'ensemble des directeurs de l'Agence. Il y a 13 directeurs au 31 décembre 2017 (12 directeurs au 31 décembre 2016).

## 19 Engagements

### a) Engagements de crédits-bails opérationnels

Les montants des paiements futurs minimaux liés à des crédits-bails opérationnels non résiliables sont les suivants :

	2017 USD	2016 USD	2017 CHF	2016 CHF
Moins de un an	652 804	480 801	637 167	489 705
Plus de un an et moins de cinq ans	2 111 142	2 148 825	2 060 574	2 188 621
Plus de cinq ans	68 130	195 867	66 498	199 494
	<hr/>	<hr/>	<hr/>	<hr/>
	2 832 076	2 825 493	2 764 239	2 877 820

Les obligations ci-dessus concernent :

Bureau de Montréal, Canada, bail jusqu'en février 2021  
Bureau de Lausanne, Suisse, bail jusqu'en avril 2018  
Bureau de Tokyo, Japon, bail jusqu'en mars 2018  
Bureau de Montévidéo, Uruguay, bail jusqu'en juin 2018

### b) Engagements pour des éléments hors location

	2017 USD	2016 USD	2017 CHF	2016 CHF
Moins de un an	1 885 980	2 679 714	1 840 805	2 729 342
Plus de un an et moins de cinq ans	1 764 090	3 043 335	1 721 844	3 099 698
	<hr/>	<hr/>	<hr/>	<hr/>
	3 650 070	5 723 049	3 562 649	5 829 040

Les obligations ci-dessus sont principalement liées à un contrat de service de technologie de l'information, de 2016 à 2020, à un contrat de Infosys Ltd., de 2016 à 2018, et à plusieurs autres contrats.

### c) Engagements liés à la recherche scientifique et à la recherche en sciences sociales

Les subventions pour la recherche scientifique et la recherche en sciences sociales peuvent être engagées sur plusieurs années par la signature de contrats de subvention pour la recherche, incluant la recherche des années à venir pour certains projets. Les montants qui y sont relatifs, à la fin de l'exercice, sont les suivants :

	2017 USD	2016 USD	2017 CHF	2016 CHF
Moins de un an	3 144 797	3 658 718	3 069 470	3 726 477
Plus de un an et moins de cinq ans	559 403	779 548	546 004	793 985
	<hr/>	<hr/>	<hr/>	<hr/>
	3 704 200	4 438 266	3 615 474	4 520 462

## **20 Engagements conditionnels**

À la fin de 2017, l'AMA a des engagements conditionnels s'élevant à 4 279 094 CHF (4 384 107 USD) (2 290 821 CHF (2 249 167 USD) à la fin de 2016). Ces montants concernent toutes les subventions pour les projets de recherche qui dépendent de l'une ou de plusieurs des approbations suivantes : l'approbation éthique du gouvernement du pays où le laboratoire responsable de la recherche est situé ou la signature du contrat de recherche par le laboratoire. Quatre-vingts pour cent des subventions sont attribuées à la suite de l'obtention de l'approbation et devraient, selon toute vraisemblance, se concrétiser au cours de l'exercice 2018.